

<p style="text-align: center;">Compte rendu du conseil municipal Séance du 25 février 2022</p>
--

L'an 2022, le 25 février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Simone MALVILLE, Maire.

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILLON-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, Patrice KNUCHEL, Johann JAFFRELOT, Claudine LE BRUN, Loïc HANS, David SAYER, Stéphanie BOUGEARD, Thierry DELRIEUX

Absent(es) excusé(es) : Lydie HAMON – Elisabeth BOITET

Nombre de membres présents : 12

Date de la convocation : 19/02/2022

Secrétaire de séance : Loïc HANS

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2022
- Les comptes administratifs 2021 + validation Restes à réaliser + Compte de Gestion
- Mise en accessibilité des ERP et IOP : validation devis, plan de financement, demande de subvention PST
- Devis concernant le Radon
- Détecteurs de CO2
- Numéros maisons Le Domaine des Landes

COMPTE-RENDUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

- Travaux
- Environnement
- Animations

🗳️ Approbation du Compte-rendu du conseil municipal du 28 janvier 2022

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal, le Procès-verbal de la séance du 28 janvier 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte le Procès-verbal du 28 Janvier 2022 à l'unanimité des voix exprimées

🔗 Budget annexe Logements sociaux / Compte Administratif 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le Compte Administratif de 2021 pour les logements sociaux, qui laisse apparaître un excédent de 112.416,96 € en section de fonctionnement et un déficit de 12.992,18 € en section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 99.424,78 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif - logements sociaux - 2021 :

Affectation du résultat - logements sociaux	112.416,96€
au financement de la section d'investissement R1068	12.992,18€
En section de fonctionnement Report à nouveau R002	99.424,78€

🔗 Budget annexe lotissement « Le Domaine des Landes » / Compte Administratif 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif pour le lotissement « Le Domaine des Landes » qui laisse apparaître un déficit de 143.119,81 € qui sera comblé par la vente des lots en 2022

🔗 Budget annexe La Locomotive / Compte Administratif 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif pour le bâtiment « La Locomotive » qui laisse apparaître un déficit de 121.495,07 €.

🔗 Les comptes administratifs 2021 (budget commune)

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2021 présenté par Cyrille KERRAND, adjoint aux finances et se résumant ainsi :

Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	698.597,28€
Recettes de l'exercice	894.809,61€
Excédent de l'exercice	196.212,33€
Excédent de fonctionnement 2020 reporté	203.541,50€
Excédent global	399.753,83€
Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	273.991,88€
Recettes de l'exercice	229.004,91€
Excédent de l'exercice	-44.986,77€
Déficit d'investissement 2020 reporté	-37.882,25€
Déficit global	-82.869,22€
Restes à réaliser en investissement	
Restes à réaliser en dépenses	120.800,00€
Restes à réaliser en recettes	8.218,00€
Déficit global à réaliser	112.582,00€
Balance de clôture	
Excédent global de fonctionnement	399.753,83€
Déficit global d'investissement (avec RAR)	-195.451,22€
Excédent global de clôture des deux sections cumulées	204.302,61€

📌 Affectation du résultat 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il doit se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement du compte administratif 2021

Affectation du résultat	
section de fonctionnement - excédent global	399.753,83€
section d'investissement - déficit global	82.869,22€
restes à réaliser en investissement	112.582,00€
restes à réaliser en dépenses	120.800,00€
restes à réaliser en recettes	8.218,00€
déficit global des restes à réaliser	112.582,00€
besoin de financement de la section d'investissement	195.451,22€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif 2022 :

Affectation du résultat	
au financement de la section d'investissement R1068	195.451,22€
En section de fonctionnement Report à nouveau R002	204.302,61€

📌 Comptes de Gestion 2021 (Budget – Budget annexe Logements sociaux – Budget annexe lotissement Le Domaine des Landes – Budget annexe La Locomotive)

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

Déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

🔗 **Mise en accessibilité des ERP et IOP : validation devis, plan de financement, demande de subvention**

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments et espaces recevant du public, Madame le Maire soumet au conseil municipal les devis s'y référant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, valide à l'unanimité les devis suivants :

- Devis de la Société COLAS pour la réalisation d'une place de parking PMR au complexe sportif pour un montant de : 1.953 € HT
- Devis de Questembert Communauté pour la location du matériel avec personnel nécessaire à la réalisation de la voirie d'accès aux différents pôles (stade de foot, terrain de boules, city-park) d'un montant de : 430 €
- Devis de la Société LACROIX pour la fourniture de la signalétique spécifique PMR d'un montant de : 3.162,60 € HT
- Devis AMS pour la fourniture et la pose de bandes podotactiles (en haut des marches d'accès à l'église) d'un montant de 1.317,00 € HT

Soit un total général de 7.126 €

Le conseil municipal valide le plan de financement proposé par Madame le Maire et autorise celle-ci à solliciter une subvention de 50% au Conseil Départemental, soit un montant de 3.563,00 €

🔗 **Travaux concernant le radon**

Suite au mesurage du radon réalisé par la société AC Environnement du 25 novembre 2020 au 18 février 2021, M. Hervé Guillon-Verne, adjoint aux travaux, a contacté plusieurs entreprises spécialisées pour la réalisation des travaux nécessaires.

Sur les 6 entreprises contactées, une seule, SAS ETIS Les Compagnons du Vent, est venue sur place pour chiffrer l'intervention. Les autres n'ont pas souhaité répondre. Le conseil municipal a donc validé le devis de la SAS ETIS Les Compagnons du Vent pour un montant de 9.199,68 € HT.

Pour rappel, sont concernés les bâtiments abritant la garderie, la mairie et la médiathèque.

🔗 **Détecteurs de CO2**

Madame le Maire présente au conseil le devis de l'entreprise CGED concernant l'achat de 7 détecteurs de CO2 (1 par salle de cours + la salle multi-activités et la garderie). Le conseil municipal valide l'achat de ces détecteurs au prix de 150,49 € HT. Une subvention est accordée par l'académie de Rennes qui s'élève à 2€ par élève scolarisé en 2020-2021.

🔗 **Numéros maisons Le Domaine des Landes**

Dans un souci d'harmonisation, les propriétaires du nouveau lotissement « Le Domaine des Landes » bénéficieront d'une plaque avec leur numéro d'habitation.

COMPTE-RENDUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Commission Travaux

Suite à la commission qui s'est tenue le 23 février, la liste des priorités a été portée à la connaissance des conseillers :

Priorité HAUTE

- Croisement tracteurs et véhicules Castel de Trémégan
- Fossé à refaire suite inondations Kermelin
- Rattrapage entretien chemins d'exploitation

Priorité MOYENNE

- Chemin d'exploitation Trémégan (évacuation des eaux et accès stabulation)
- Aménagement carrefour Le Château
- Requalification voirie Impasse Kériel
- Point à temps sur toute la commune

Priorité BASSE

- Aménagement accotements vers la Croix-Rouge
- Pont-cadre Pont Corno

Commission Environnement

Simone Malville fait le point sur les fonds déjà utilisés dans le cadre de l'action « Mobiliser les Breton(ne)s pour les transitions.

Loïc Hans fait part de la proposition des Ateliers de l'Oust pour le nettoyage complet de la parcelle appelée à devenir « l'espace public paysager Les Hauts de Gohlen ». Ce qui permettrait aux bénévoles des matinées citoyennes de se centrer plus particulièrement sur l'aménagement du site : espaces de pique-nique, parcours de santé ...

Cyrille Kerrand souhaite que l'on demande d'autres devis afin de pouvoir comparer les services. Loïc Hans s'en charge.

Commission Animations

Point sur les manifestations programmées en 2022

Le prochain conseil municipal est fixé au : **Vendredi 25 Mars 2022 à 20h00**